

# Soirée participative : 22 juin 2016

## Missions « Redynamisation de l'Hypercentre d'Anderlecht »

### Compte rendu – Constats et propositions

#### INFORMATIONS GENERALES

Une soirée participative s'est déroulée le 22 juin 2016 dans le restaurant social Wayez, chaussée de Mons 593. Cette soirée s'inscrit dans le cadre de la mission confiée à l'ERU par le Collège des Bourgmestre et Échevins, de « Redynamisation de l'hypercentre » de la commune d'Anderlecht. Elle a rassemblé une septantaine de personnes : habitants, usagers, acteurs du quartier, équipe du bureau d'études missionné et partenaires, équipe APCOA (chargée de la réalisation du parking souterrain Vaillance) et représentants communaux.

Cette première soirée de participation avec les habitants a été l'occasion de présenter la mission de « Redynamisation de l'hypercentre » de la commune d'Anderlecht ainsi que de faire le point sur le projet d'implantation d'un parking place de la Vaillance.

L'invitation a été communiquée aux habitants, comités de quartier et associations du Centre par un toute-boîtes dans le périmètre d'étude (2300 exemplaires), par e-mail aux contacts dont dispose la Maison de la Participation, par un affichage dans plusieurs commerces du quartier et services communaux présents dans le périmètre, ainsi que diffusée sur les sites de la commune.

La soirée s'est déroulée en cinq temps :

- Introduction par Monsieur le Bourgmestre Eric Tomas et Monsieur Gaëtan Van Goidsenhoven, Échevin de Développement de la Ville ;
- Présentation de la mission « Redynamisation de l'hypercentre » de la commune d'Anderlecht par le bureau d'études ERU et ses partenaires (présentation PPT) ;
- Présentation de l'esquisse d'implantation du parking par APCOA et ses partenaires (présentation PPT) ;
- Échanges entre la salle et les différents acteurs des projets ;
- Tables de discussions thématiques, avec un retour synthétique par l'équipe ERU et partenaires.

## Questions et remarques de la salle - réponses des acteurs

- **Pourquoi l'étude de « Redynamisation de l'hypercentre » arrive-t-elle si tard ?**

Une multitude de missions sont en cours sur le territoire (Contrat de Quartier et projet de Plan Particulier d'Affectation du Sol « Biestebroeck », STIB, Etude stade,...) et ont nécessité d'y voir plus clair avant de lancer la mission « Redynamisation de l'hypercentre ».

- **Quelle méthodologie pour intégrer les informations collectées auprès des habitants ?**

Nous sommes au début du processus, nous sommes ouverts à toutes les données apportées par les habitants et usagers. Il ne faut pas hésiter à écrire au bureau ERU pour alimenter le diagnostic.

- **Pourquoi est-ce qu'il est préférable que le parking vélo du parking souterrain soit au niveau 0 ? Qui a décidé cela ?**

Les habitants / représentants des cyclistes préféreraient voir le parking à vélo des riverains en sous-sol pour plus de sécurité en complément d'un parking en surface pour les usagers ponctuels.

- **Qu'en est-il des projets de la STIB ? Quid du renouvellement des voies rue Wayez ?**

La STIB n'a pas encore arrêté un plan définitif, plusieurs scénarii sont envisagés. Le bureau ERU et le bureau d'études de la STIB vont se rencontrer prochainement pour récolter / échanger les informations disponibles à ce stade.

- **Le travail sur la rue Wayez ne concernera-t-il que le tronçon inclus dans le périmètre ?**

Les recommandations pour les commerces dans le périmètre pourront s'appliquer à l'ensemble de la rue Wayez. Un travail complémentaire au Contrat de Quartier « Biestebroeck », qui inclut l'ensemble de la rue dans son périmètre d'étude.

- **L'étude de mobilité pourrait-elle remettre en question le parking ?**

Dès l'étude du PCD, le parking a été présenté comme une nécessité. Si on veut dynamiser le Centre, il faut un parking. Le parking a été décidé par le Collège en 2014 dans une optique de redynamisation du Centre de la commune.

- **On parle de patrimoine, de tourisme, mais ne pas oublier le potentiel lié à la multi-culturalité!**

- **Quelle communication sur la soirée ?**

L'invitation a été communiquée aux habitants, comités de quartier et associations du Centre par un toute-boîte dans le périmètre d'étude (2.300 exemplaires), par e-mail aux contacts dont dispose la Maison de la Participation, par un affichage dans plusieurs commerces du quartier et services communaux présents dans le périmètre, ainsi que diffusée sur les sites de la commune.

- **Quelle dynamique participative avec des associations au public plus spécifique ?**

Des contacts sont en cours avec les asbl identifiées sur le quartier. Le bureau d'étude ERU, pour l'élaboration du diagnostic, a tout intérêt à aller chercher tous les publics.

- **Quid des camionnettes ? Elles sont très présentes en surface et créent des conflits d'usages.**

A noter que le parking ne pourra accueillir les véhicules d'une hauteur supérieure à 2m30. Pour accueillir des véhicules plus élevés, il faudrait creuser davantage, ce qui induit une durée de chantier plus longue et un coût des travaux plus élevé.

- **A quoi sert le processus participatif pour les gens contre le parking? Le processus participatif arrive quand le projet est terminé, dommage de ne pas avoir rencontré les gens avant.**

Cette décision a été prise par le Collège précédent il y a plusieurs années et figure dans le Plan Communal de Développement.

Cependant, le projet n'est pas bouclé, le permis d'urbanisme n'a pas encore été introduit et sera soumis à l'enquête publique avant passage en commission de concertation.

- **Selon le nouveau Plan régional de stationnement, il ne doit pas y avoir d'augmentation de la capacité totale de stationnement. La création d'une place en souterrain doit équivaloir à la suppression d'une place en surface.**

L'ERU a conscience de cette question et fera le bilan du stationnement en surface.

La Commune souligne que tout dépend de ce qui est comptabilisé : cf. parking place de la Résistance qui a été supprimé, la possibilité qui est envisagée de supprimer du stationnement rue Wayez, le parking privé sur le terrain de la rue de la Porselein, etc.

- **Zone non aedificandi du parking ?**

En sous-sol, il est prévu dans le cahier des charges que le parking soit construit à une distance de 2m50 des façades.

Il y a un risque que la Région n'octroie pas le permis si cette distance n'est pas respectée.

En surface, il est prévu de maintenir un passage libre sur les 2 côtés de la place (passage pompiers, déménagements, etc.).

- **Le PTB a fait une enquête auprès des commerçants du quartier et ils craignent les travaux, qui seront encore compliqués par les fouilles archéologiques.**

Il est prévu de travailler par phases et en collaboration avec l'instance régionale du patrimoine.

- **Les riverains ne paient pas actuellement après 18h, qu'en sera-t-il dans le parking souterrain ?**

Cette question n'a pas encore de réponse définie.

## Tables thématiques

---

# MOBILITÉ

---

## Personnes présentes : 12 personnes

Bureau d'études :

- Yasmine Bensaïd et Julie Talabardon, ERU
- Dirk Dufour, Timenco

Commune d'Anderlecht :

- Jan Lavrijsen, Travaux publics

Habitants :

- Deux personnes représentants cyclistes : Ils s'interrogent sur la place du vélo dans la piétonisation du quartier et de la place de la Vaillance.
- Usager du quartier : parent d'élèves de l'école rue Wayez (Institut des Sœurs de Notre Dame, 40 rue de Veeweyde), qui trouve qu'il y a un problème avec les arrêts de bus, trop loin de l'école donc les enfants doivent marcher et notamment au niveau de Saint-Guidon, ce qui provoque des problèmes de sécurité. De plus elle évoque des vols aux abords de l'école.
- Habitants de la chaussée de Mons : pour eux fermer la rue Wayez va augmenter les problèmes sur les autres axes fréquentés comme la chaussée de Mons. Une employée régionale à Bruxelles Mobilité, également habitante du quartier.
- Habitants et usagers du quartier : ils demandent à conserver un accès voiture pour le Centre de la commune car pour eux ce n'est pas toujours possible de prendre d'autres moyens de transports notamment quand ils possèdent une voiture.
- Habitant du quartier et membre du conseil consultatif des personnes handicapées : les trottoirs ne sont pas adaptés aux PMR.

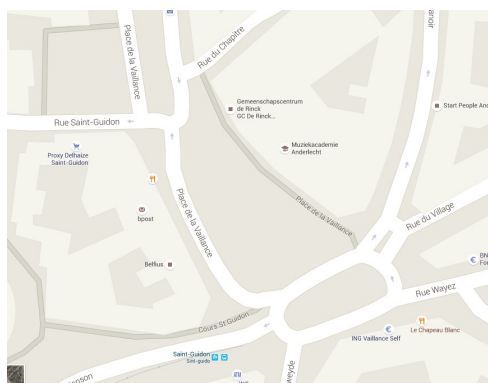
## Constats des problèmes

- Carrefour au bas de la place de la Vaillance : **gros point noir du Centre** (circulation, etc.). C'est aussi là que devraient se situer les entrée et sortie du parking. Il y aura des choix forts à faire en matière d'aménagement à cet endroit.
- Modifications prévues chaussée de Mons : le PU a été délivré, il est prévu des pistes cyclables séparées, des traversées piétonnes et une végétalisation donc une baisse globale des stationnements. L'hypothèse de la piétonisation de la rue Wayez poserait le problème de l'augmentation du trafic sur la chaussée de Mons, déjà engorgée actuellement.
- Rue de la Justice (1) : le stationnement est prévu et autorisé d'un côté de la voie mais des véhicules se garent des deux côtés, notamment sur le trottoir. De plus se sont parfois des camionnettes-camions qui se garent dans cette rue ce qui complique le problème.

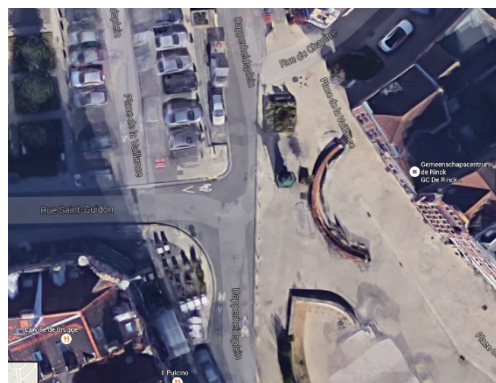
- Rue du Village (2) : les bus sont régulièrement bloqués dans la rue du Village et cela arrive au moins deux fois par jour. Ce problème vient du stationnement qui se fait des deux côtés dans cette rue, c'est autorisé-légal dans la rue du Village, mais la rue n'est pas assez large pour le bus. C'est un ICR.
  
- Problème au carrefour à l'extrémité de la rue du Village – rue de Formanoir (3) : c'est un nœud compliqué, il est bouché aux heures de pointe et ce pour tous les modes : les voitures, les bus et les vélos. Tout est ramené vers ce nœud du fait du sens unique de la rue du Village notamment. De plus la rue du Village est un sens unique limité (SUL). Lorsqu'elle est bloquée même les vélos ne peuvent pas dépasser, le SUL ne fonctionne pas car il n'y a pas de place à cause du stationnement. Et un contresens avec un bus ne fonctionne pas en réalité, ce n'est pas envisageable pour les cyclistes.  
  
D'ailleurs cette rue n'est pas adaptée pour la circulation de bus ou de camions, les habitants ressentent les vibrations à leur passage.
  
- Rue de la Procession (4) : c'est une rue en sens unique et elle est tout le temps bouchée. La deuxième tranche de la rue de la Procession est également un SUL mais c'est impossible de le prendre. Sur cette voie le transit est incessant et le stationnement est autorisé des deux côtés. Les voitures se mettent sur deux files au lieu d'une en empiétant sur l'espace dédié normalement aux cyclistes, les bandes rouges. Les cyclistes circulent donc sur le trottoir car ils se retrouvent avec deux voitures de front et ne peuvent emprunter la piste cyclable aménagée.
  
- Problèmes liés à l'école ISND (5) : c'est une école maternelle, primaire et secondaire qui se situe dans une rue perpendiculaire à l'avenue Paul Janson. Les élèves qui arrivent en bus descendent à Saint-Guidon et doivent aller jusqu'à l'école à pied. Ce trajet qui est une marche longue engendre des problèmes de sécurité. Des vols de GSM et de sacs ont été observés, les problèmes de sécurité sont aux abords de Saint-Guidon.
  
- Traversée piétonne de l'avenue Paul Janson au niveau de Saint-Guidon (6) : le problème est le manque de visibilité des piétons. Lorsque on est à Saint-Guidon et que l'on veut traverser au niveau de la rue de la Procession du côté gauche il n'y a pas de problèmes mais c'est du côté droit que la traversée est dangereuse pour les piétons. En effet cette traversée est longue, sans îlot central et les voitures qui arrivent au carrefour regardent principalement s'il y a des trams avant de s'inquiéter du passage des piétons, et les voitures vont vite.



- Rue Wayez (7) pour les vélos : Il y a un problème à cause de la largeur des rails de tram, c'est impossible de circuler pour les vélos. La rue a été réaménagée il y a quelques années, les trottoirs ont été élargis, le problème s'observe depuis ce réaménagement. Ce n'est pas possible de rouler à vélo entre les rails et le stationnement de voitures, du coup les cyclistes doivent circuler entre les rails de trams et la rue Wayez est longue donc cela engendre des problèmes. De plus il y a aussi un problème dû au revêtement : le revêtement en béton, Klinkers, est « défoncé », la surface est inégale avec des pentes. Cela ne facilite pas la circulation et le confort des usagers.
- Traversée vélo (8) : traversée de la place de la Vaillance depuis la rue Wayez, l'entrée sur la rue de Formanoir vers la rue Saint-Guidon, c'est un itinéraire logique et souhaitable. Cette connexion doit être facile.



- Place de la Vaillance : Il y a des problèmes pour descendre le trottoir lorsque on sort en direction de la rue Saint-Guidon notamment en vélo (mais aussi à pied, en poussette .. ?)



- Place de la Vaillance, partie haute (9) : L'accès à la place de la Vaillance n'est pas facile, elle est coupée en deux et il y a le parking en plein air. Il y a de nombreux obstacles qui ne facilitent pas la circulation dans cette zone et l'accessibilité est difficile. D'ailleurs les deux parties de la place de la Vaillance ne sont pas reliées, il y a un manque de connexion vers la partie haute de la place.

Si on fait un piétonnier sur la place de la Vaillance, il faut maintenir l'accessibilité de l'église pour les corbillards notamment.

- Rue Saint-Guidon : les trottoirs ne sont par endroit pas assez large (moins de 50 cm) et il y est difficile de circuler à pied. C'est un problème dans cette rue mais il est sûrement aussi présent dans d'autres rues.

- (10) Il y a un flux de piéton important entre la place de la Vaillance et le cours Saint-Guidon (métro) au niveau du passage laissé par la construction du métro. Il n'y a aucun aménagement pour croiser la rue Saint-Guidon.

- Rue Wayez (11) : cette rue ne fonctionne pas dans sa globalité, rien n'avance que ce soit les trams, les voitures ou les vélos. Problème de vitesse commerciale pour les trams.

Tout est bouché, la rue de Wayez mais aussi la chaussée de Mons et aussi la rue du Village (avec rue de la Justice), ce sont les trois axes importants qui partent du canal. Ces axes sont congestionnés, il ne faut pas tout concentrer sur ces axes.

- Place de la Résistance (12) : Elle a été bien refaite.

Parc Central (jardin de la Maison d'Erasmus) : c'est un parc magnifique mais pas connu, il y a peu d'accès ou ils sont cachés derrière le béton, les bâtiments. Le problème est que le parc Central est laissé à l'abandon, c'est un trottoir à ciel ouvert (crottoirs, roms, dealers) car il n'est pas ouvert sur l'extérieur. C'est le même problème au niveau du parc Rauter. Le parc Central est mal connecté, on n'y accède que par trois côtés.



- Rue Saint-Guidon : des questions se posent chez les riverains pour savoir si cette rue fait partie de la nouvelle place qui va être aménagée et si le début de la rue va aussi devenir piétonne. En effet les habitants veulent garder une circulation automobile pour traverser le centre de la commune. La rue va-t-elle faire partie de la place ou va rester accessible aux voitures ?
- Rue Erasme/Boulevard Sylvain Dupuis (13) : un habitant suggère que cet axe pourrait être utilisé comme itinéraire d'accès pour désengorger la rue Wayez et la chaussée de Mons.
- Boulevard Sylvain Dupuis (13) : c'est une belle rue qui est proposée par un habitant pour être utilisée comme itinéraire d'accès plutôt que la rue Wayez où tout se concentre. Cependant un problème est soulevé : cette rue est bouchée dès qu'il y a du foot (mais ce problème ne sera plus là dans deux ans car ils seront partis...).
- Belles rues du quartier (14) : rue de la Porselein et rue du Chapitre. Ce sont des rues qui fonctionnent bien. Des remarques sont faites pour dire que ce sont des voies sans issues ou au moins sans circulation automobile. Ces rues sont appréciées pour les cheminements piétons ou cyclistes car il n'y a pas beaucoup de circulation, on y a supprimé la voiture.

Ces rues sont à relier au projet d'espaces publics.

Il faut quand même tenir compte des habitants qui ont une voiture, tenir compte aussi de ces situations.

- Rue Wayez : il faut des commerces, une offre diversifiée pour que les gens n'utilisent pas que la voiture. Il faudrait aussi des Cambio.
- Parking en sous-sol : le parking n'est pas idéalement placé du point de vue de riverains. Il est trop loin pour certains habitants comme ceux de la chaussée de Mons qui préféreront se garer dans leur rue. Un autre problème est relevé : celui du manque de stationnement qu'il y aura dans les rues éloignées du parking, notamment celles où les gens préféreront se garer près de chez eux plutôt que d'aller jusqu'au parking souterrain.

Certains soulignent que le parking risque d'être un aspirateur à voitures.



## Points généraux (positifs ou négatifs) et propositions

Les participants aimeraient :

- Prévoir de l'espace pour les vélos sur les axes avec une circulation dense : chaussée de Mons et rue Wayez.
- Implanter le parking autre part, revoir son emplacement : le mettre sous les pompiers sur la chaussée de Mons (à 3 minutes de Vaillance) ou sous le jardin de la maison d'Erasmus. Les habitants ne veulent pas d'un « aspirateur à voiture » dans le Centre, ils pensent sinon à un parking dissuasion plus loin du Centre de la commune.
- Que tout soit adapté aux usages actifs dans le futur aménagement : piétons, cyclistes, PMR, poussettes. Pour cela il faut une place la plus plate possible, des pentes inférieures à 6%, enlever les trottoirs. Les usagers veulent une liberté de mouvement optimale.
- Les parkings vélos : soit en surface soit dans le parking en sous-sol. Chaque cas présente un avantage. En surface le parking serait pratique pour les touristes, les visiteurs du quartier qui ne passent que pour la journée et qui ne voudront peut-être pas descendre pour mettre leur vélo. Il serait visible, il attirerait les cyclistes mais c'est peu sécurisé. Le parking en sous-sol apporterait une meilleure sécurité pour les habitants du quartier qui se déplacent à vélo et qui ne veulent pas voir leur vélo dégradé voire volé, il faudrait prévoir du stationnement sécurisé pour les habitants.
- Des trottoirs plats et plus larges, avec un revêtement en dalles de béton plus larges (au moins la largeur d'un pied). En effet les pavés actuels ne sont pas praticables notamment pour les PRM, les pavés sont inégaux.
- Faire passer les bus 46 et 49 plus près de *l'école et même mettre en place des arrêts pour les voitures car ça peut être dangereux à certaines heures de la journée.*
- Faire en sorte que les voitures bougent plus, que les stationnements ne soient pas toujours occupés. Mais ce problème ne va pas s'améliorer avec la baisse du nombre de places de stationnement et donc l'augmentation des problèmes pour s'arrêter. Si on réduit beaucoup le stationnement, c'est un problème pour les riverains.

Une question se pose : le stationnement sera payant ou pas ?

- Encourager le mélange culturel, renforcer la multiculturalité : pour cela il faut des axes mieux éclairés, augmenter la luminosité, l'éclairage dans certaines rues comme la rue du village pour pouvoir y circuler à pied. En effet les gens restent dans leur quartier (place de la Résistance, rue d'Aumale). Il faut améliorer les connexions entre ces zones pour améliorer les liens entre les 2 quartiers Aumale-Résistance et Vaillance.

- Garder le centre pour les riverains et sécuriser cet hypercentre de la commune. Les habitants veulent que ce Centre reste vivable pour vivre et travailler, et pour cela garder un accès auto pour les habitants. Enfin ils veulent une protection pour les modes actifs dans le centre. Il faut canaliser les trafics sur les grands axes (Wayez, Mons) et que les accès au quartier se fassent via ces axes pour limiter le trafic dans le Centre.

---

# FONCTIONS

---

## Personnes présentes : 11 personnes

Bureau d'études :

- Anthony Orhant et Catherine De Zuttere (ERU)
- Estelle Nicolay (AMCV)

Commune d'Anderlecht :

- Coordinatrice PMR à la commune
- Hanan Baccouche, Maison de la Participation
- Karim Boulmaïz, Rénovation Urbaine
- Despina Euthimiou, projet Virtus

Habitants :

- 3 habitants

## Introduction

Introduction par Catherine De Zuttere, présentation du champ couvert par la thématique.

## Constats des problèmes et propositions

Les premières questions se posent en réaction à la présentation :

Une connexion figure sur le schéma des « possibilités », entre le Parc Central et le jardin de la Maison Erasme. Il est demandé au bureau ERU de préciser ce qu'il est entendu par-là, prenant compte que le mur est classé et que de ce fait il est impossible de le percer.

Cette flèche était purement illustrative d'une idée qui se matérialiserait non pas par le percement du mur mais par un travail sur la rue Brune : amélioration du pavage, éclairage,...

Chaque participant est invité à réfléchir aux atouts et problèmes constatés dans le Centre d'Anderlecht.

### Équipements et Patrimoine

La discussion commence par un focus sur les éléments patrimoniaux et historiques :

- Le Béguinage n'est pas mis en évidence ;
- La plupart des équipements culturels sont fermés les fins de semaines ;
- La Maison des artistes est peu connue ;

Plusieurs éléments nuisent à l'ensemble :

- La rue de la Porselein est en mauvais état ;
- Le chancre de la rue de la Porselein, agrandi par la destruction des locaux de l'Academie ;

Despina Euthimiou précise qu'un projet d'école néerlandophone est évoqué sur ce terrain qui appartient à la VGC. Il se situerait en partie sur l'emplacement de l'actuelle academie beeldende kunsten.

A noter que la source Saint-Guidon se situait anciennement au niveau de la rue de l'Institut et que le centre culturel fait un travail là-dessus.  
Une fontaine serait en outre prévue place de la Résistance.

Atout, environnement humain :

- Enfants qui jouent ;
- Présence d'espaces verts, arbres autour de la collégiale... Oui mais elle cache la collégiale... Bien réfléchir avant d'envisager la suppression des arbres.
- Le jardin de la Maison d'Erasmus est un « bijou caché ».

Comment vit-on le Parc Central ?

Pas attirant, en mauvais état... Administration précise qu'il est difficile d'agir sur ce parc car il est localisé dans le périmètre de classement de la Maison d'Erasmus.

Idem pour les rues et monuments avoisinants, ce qui empêche d'installer des dispositifs œuvrant à leur amélioration (dispositifs anti-urine, etc.)

Nécessité de voir avec les Monuments et Sites ce qu'il est possible de faire.

Est souligné le manque d'articulation entre les différents lieux clefs du quartier. Les passages et ruelles qui les connectent sont en mauvais états et peu accueillants. Les configurations incitent peu à leur usage.

**Commerces**

L'ERU demande aux participants d'identifier pourquoi la rue Wayez a perdu en qualité et en attractivité.

Est signalé que les commerces sont ouverts le dimanche et que la rue Wayez est une entrée de la Région bruxelloise.

Deux marchés hebdomadaires. Dont un bio. Qui n'attire pas les commerçants en bio car sans doute peu intéressant pour eux. A valoriser.

Les commerçants actuels ne connaissent « pour la plupart » pas les possibilités d'aides financières à l'installation.

D'une manière générale, il y a un manque de diversité dans l'offre commerciale.

A noter que la rue Wayez est aussi problématique d'un point de vue des étages vides au-dessus des commerces et font l'objet d'une action dans le programme du Contrat de Quartier « Biestebroek » (action qui sera lancée prochainement).

Le contexte socio-économique et culturel du quartier est à corréliser avec la mutation de la rue Wayez. Si des commerces spécialisés s'installent dans la rue c'est en partie parce qu'elle y trouve son public.

Importance d'ouvrir ces commerces à tous les publics, de les valoriser et d'impulser une diversification de l'offre des commerces déjà implantés.

---

# TABLE ESPACES PUBLICS - AMÉNAGEMENTS

---

## Personnes présentes : 11 personnes

Bureau d'études :

- Marie Demanet et Sophie Hubaut (ERU)
- Jean-Pierre Majot (studio d'urbanisme Jean-Pierre Majot)

Commune d'Anderlecht :

- Pierre Meert, Travaux publics

Habitants et usagers du quartier :

- 9 habitants

## Préalable

La question du parking est abordée en mode « rappel » :

- demande de voir si le parking sous le parc Rauter n'est pas plus logique.
- Problème des travaux de creusement : + fouilles archéologiques.

## Constats des problèmes

- Petite introduction par JP Majot : l'espace public a été déstructuré par le métro, ce front bâti irrégulier nuit à la qualité générale et mérite d'être reconstruit (pignons aveugles).
- Besoin de plusieurs espaces ouverts (de récréation, les enfants veulent des aires pour le jeu et des arbres) (pour différents publics, beaucoup de famille avec enfants) => crainte de voir reconstruire les terrains vides autour de la place. Seul parc utilisé : parc Astrid.  
  
Quartier compte beaucoup d'espaces verts ? Sont tous très mal entretenus et sous-utilisés.
- Manque de qualités du **Parc Central**, donc peu fréquenté et en particulier peu par les enfants : triste, humide, sale, mal entretenu, encaissé et peu sécurisé, squatté par les dealers. Plaine de jeu à clôturer ?
- Jardin Maison d'Erasmus, super beau, accès réservé, mur effondré côté Parc Central. Mieux dialoguer avec les Monuments et Sites.
- **Parc Rauter** mal entretenu, pavés déchaussés => danger des pelouses pleines d'objets,
- **Jardin de la bibliothèque**, peu accessible et peu fréquenté (heures d'ouverture trop limitées)
- Manque de fluidité, de clarté et de cohérence des espaces autour de la place, en particulier danger pour les piétons et les enfants (trop peu de place utilisable, seul le terre-plein central de la place est fonctionnel)
- Rénovation de 2005 en partie réalisée. Attention piétonisation => fonctionnalité marché livraison, identifier d'avance les fonctions qui vont pouvoir s'implanter sur la place.

## Propositions, remarques

- Éviter de faire de la place un espace totalement minéral, demande de prendre en compte la plantation d'arbres, végétaliser les lieux. Ne pas créer un espace vide mais permettre une multifonctionnalité (terrains de basket supprimés place de la Résistance). Attention différences de niveaux entre haut et bas, réduire, supprimer ? Gradins, pour utilisation => Académie ? Spectacles.
- Trouver des éléments qui permettent le jeu pour les enfants (par exemple gradins) quid des jeux de balle ou de ballon à développer dans le quartier.  
Faire en sorte qu'il y ait des lieux d'activité, par exemple des jeux de pétanques au parc Central) avant il y a eu des gradins et un jeu de balle pelote.
- Art public, explication du sens de l'œuvre de Wim Delvoye (les petits oies et le range vélo en bronze) à De Rinck.
- Améliorer les liaisons entre les lieux et mieux connecter le Parc Central, fluidifier les espaces publics et apaiser la circulation.
- Intégrer la Collégiale et son accès par la rue Wayez dans le circuit de Saint-Jacques de Compostelle (clous).
- Fleurissement et propreté : développer et faire de l'éducation.
- Travail sur la lumière, mettre en lumière les endroits clé.
- Rue du Chapitre très triste, pas lisible, matériaux sans qualité ; l'intégrer dans le circuit, est une liaison importante entre Maison d'Erasmus et place de la Vaillance.
- Matériaux de qualité pierre naturelle **voir étude de D+A** pour le Centre : a identifié le choix de matériaux naturels, à retrouver si nécessaire Ph. Debry nous en donne une copie...
- Bon exemple place d'Aumale revit.
- Plantations d'arbres devant Collégiale : débat sur la visibilité : pétition contre l'abattage des tilleuls. JP Majot propose de revaloriser le jardin de l'église et pose la question de traiter le rideau d'arbres en réduisant son impact, sans l'enlever.
- question du manque d'animation de la place le soir => veiller à ce que la place reste animée à différents moments de la journée / soirée.
- Accès parking seront déterminant, confort ou pas, discussion sur la possibilité de parking sous parc Rauter.